

Manifeste pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture

Appel pour un plan et un fonds d'urgence en soutien aux travailleurs du secteur culturel impactés par la crise sanitaire du COVID-19



Plus de spectacles, plus de rentrées financières. - Pierre-Yves Thienpont

Par Un collectif de signataires *
Le 31/03/2020 à 12:01

En Belgique, depuis le jeudi 12 mars 2020, l'ensemble des lieux culturels et artistiques ont fermé leurs portes en raison de l'expansion rapide et inquiétante du COVID-19. Les artistes et technicien.nes avec ou sans statut, de tous les domaines et de tous les arts, les intermittent.es et les employé.es, tous et toutes se retrouvent dans l'impossibilité de travailler. Une situation alarmante lorsque l'on connaît les difficultés antérieures dans ce même secteur.

Une crise profonde

La culture a besoin d'espaces de rencontres et d'échanges pour exister. Durant cette période de confinement, le secteur est donc totalement paralysé ou presque. Aucun domaine n'est épargné : cinémas, concerts, spectacles, enregistrements, tournages, expositions, centres culturels, festivals, galeries, cours... tout est à l'arrêt.

Par le biais d'enquêtes en ligne, plusieurs fédérations de professionnels ont déjà pu mesurer l'ampleur des pertes économiques pour les organisations et les individus. Celles-ci s'avèrent colossales. Les enquêtes ont également révélé que les pertes iront bien au-delà de la période de confinement. Les répercussions se feront sentir sur une longue période, pour ne pas dire des années.

Le report d'un maximum d'événements a été avancé comme solution par les pouvoirs publics pour faire face à la crise. Force est de constater que cette solution atteint rapidement ses limites, puisque le report implique que d'autres événements n'auront tout simplement pas lieu. En effet, les lieux culturels arriveront rapidement à saturation.

Une double peine pour la culture

Il faut rappeler que la culture était, bien avant la crise déjà, un secteur très fragilisé. Une majorité de ses travailleurs et travailleuses, artistes, techniciens ou employé.es, vivent sans aucune sécurité d'emploi. L'intermittence est leur quotidien. Nombre d'entre eux et elles ne peuvent prétendre au chômage économique comme c'est le cas pour d'autres secteurs en cas de crise. Cette situation rend les travailleurs et travailleuses de la culture particulièrement vulnérables et beaucoup se retrouvent aujourd'hui sans aucun revenu.

D'autres craignent d'être privé.es de leur « statut d'artiste », si difficile à obtenir. Rappelons que ce que l'on nomme « statut d'artiste » en Belgique n'est autre que l'accès aux allocations de chômage et ensuite l'obtention de la non-dégressivité de ces allocations. Les travailleurs et travailleuses du secteur doivent justifier un certain nombre de jours de travail pour obtenir ce statut ou le conserver.

Qu'advient-il de leur statut durant cette période où il est impossible de prêter des jours de travail ? La situation s'avère encore plus compliquée pour tous ceux et celles qui n'ont pas encore obtenu ledit statut et ils et elles sont nombreux.ses.

LIRE AUSSI

Alda Greoli: «La Fédération devrait préfinancer les places de spectacle pour aider la sortie de confinement»

(<https://plus.lesoir.be/291075/article/2020-03-30/alda-greoli-la-federation-devrait-prefinancer-les-places-de-spectacle-pour-aider>)

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

La Fédération Wallonie-Bruxelles avance un fonds d'urgence de 50 millions d'euros pour venir en aide à l'ensemble des secteurs touchés par la crise qui relèvent de ses compétences. Selon nos premières estimations, cette aide sera largement insuffisante et d'autres mesures devront être prises pour éviter le bain de sang social dans la culture.

Des voix s'élèvent du côté de certains pouvoirs publics pour faire payer la crise à la population avec, par exemple, le lancement de crowdfunding. Ce type de financement relève cependant d'un mix entre optimisation fiscale pour les entreprises et une forme de charité ciblée sur quelques projets. Nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire d'obtenir des solutions structurelles et des sources de financement pérennes tant la culture était déjà en situation précaire. Ces financements devront être portés par les épaules les plus larges de notre pays. Nous pensons aux multinationales, notamment aux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), et aux multimillionnaires.

Certains pays ont déjà pris des mesures fortes pour soutenir les travailleurs et travailleuses de la culture. En Norvège par exemple, une mesure a été prise l'année dernière déjà pour indemniser les freelances sur la base de leurs revenus. Ce type de protection pourrait également être introduit ici.

L'Allemagne, quant à elle, a dégagé un budget de 50 milliards d'euros pour venir en aide au secteur culturel. Si ce montant était ramené à la population de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de la Belgique, on parlerait respectivement de 2,6 ou 6,9 milliards d'euros. On est loin du compte. À ce jour, et pas seulement en termes financiers, aucune réponse concrète suffisante n'a été apportée par les pouvoirs publics aux demandes des acteurs et actrices de la culture.

Pour soutenir le secteur culturel en Belgique, nous défendons la mise en place par les pouvoirs publics de 5 mesures d'urgence :

- La création d'un système en ligne, unique et centralisé, pour que les artistes, technicien.nes et associations du secteur culturel puissent enregistrer leurs pertes financières.

- Immuniser le statut d'artiste, c'est-à-dire prendre en compte les prestations annulées pour le renouvellement et l'octroi du statut d'artiste et, de manière plus large, empêcher toutes les sanctions de l'ONEM pour les demandeurs et demandeuses d'emploi durant la crise sanitaire.
- Élargir le chômage temporaire pour force majeure à tous les travailleurs et travailleuses sans exception, en prenant en compte les spécificités liées au secteur (intermittence, contrats très courts et signés tardivement), afin que personne ne soit laissé sur le carreau.
- Mettre en place un fonds de solidarité exceptionnel pour couvrir les pertes de tous les travailleurs et travailleuses de la culture à hauteur de 100 % de leurs revenus qu'ils soient employé.es, artistes ou freelances. Nous proposons un revenu minimum supérieur au seuil de pauvreté et un plafond équivalent au salaire moyen.
- Créer une cellule d'accompagnement, de conseil et de soutien administratif et juridique pour les travailleurs et travailleuses ainsi que les petites structures du secteur culturel.

Au-delà de la crise

Enfin, les signataires de cet appel demandent que les mesures qui seront prises pour faire face à l'urgence soient pérennisées au-delà de la crise pour permettre aux travailleurs et travailleuses de la culture d'obtenir un véritable statut et une plus grande sécurité d'emploi à l'instar des travailleurs et travailleuses d'autres secteurs.

* **Signataires :** FACIR (Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis) ; ATPS (Association de Techniciens Professionnels du Spectacle) ; Fabrice Murgia (directeur général et artistique du Théâtre National et metteur en scène) ; Mylène Lauzon (directrice de La Bellone) ; Philippe Sireuil (directeur du Théâtre des Martyrs et metteur en scène) ; Jean-Michel Van den Eeyden (directeur de L'Ancre-Théâtre Royal et metteur en scène) ; Philippe Schoonbrood (permanent Culture I.R.W. CGSP) ; Stéphanie Paermentier (secrétaire nationale CNE Non Marchand) ; Robrecht Vanderbeeken (algemeen secretaris ABVV-ACOD Cultuur) ; Amandine Pavet (députée régionale PTB) ; Jacques de Pierpont (journaliste rock culture) ; David Greuse alias Freddy

Tougaux (comédien) ; Aires Libres (Fédération des Arts forains, du Cirque et de la Rue) ; ARRF (Association des Réalisateurs et Réalisatrices francophones) ; Hors Champ (Association des technicien·nes du cinéma et de l'audiovisuel) ; Pierre Dherte (président de l'Union des Artistes du Spectacle et comédien) ; Abdel de Bruxelles (auteur BD) ; ABDIL (Autrices et auteurs de la Bande dessinée et de l'Illustration) ; AeM Project ; Agence COM AS YOU ARE ; Claire Allard (photographe) ; Laïla Amezian (chanteuse) ; Marie Angibaud (production et diffusion) ; Cyril Aribaud (scénographe) ; Arnaud Arseni (auteur) ; Isabelle Authom (gestion administrative compagnie théâtre jeune public) ; Olivier Bastin (architecte) ; Patrick Bebi (metteur en scène et professeur à l'ESACT) ; Jonathan Blondel (musicien) ; Arnaud Bourgis (régisseur) ; Bernard Breuse (travailleur des arts de la scène) ; Raphaëlle Bruneau (comédienne) ; Luis Casillas Y Gomez (citoyen) ; Pascal Chardome (musicien) ; Sandrine Clark (scénographe) ; CollectifH2Oz (Oz asbl) ; Compagnie Ah mon Amour ! ; Compagnie Dérivation ; Compagnie Gare Centrale ; Compagnie Paulette Godart ; Consoloisirs ; Domenico Curcio (compositeur de musique) ; Vincent Dascotte (enseignant) ; Simon Delecosse alias Mochélan (auteur-interprète) ; Sarah de Battice (scénographe) ; Gaëlle Debaisieux (scripte) ; Sarah Defrise (chanteuse lyrique) ; Nancy Delhalle (professeur d'études théâtrales) ; Marc Denisty (responsable du Fonds 304) ; Alberto Di Lena (musicien) ; Marc Doutrepoint (créateur son et ingénieur du son) ; Jean-Claude Doyen (management artistique) ; Patty Eggerickx (costumière dans les arts de la scène et formatrice) ; Cyril Elophe (auteur de bandes dessinées et d'illustrations) ; Jean-Luc Fafchamps (compositeur et pianiste) ; Mario Franssen (directeur de ManiFiesta vzw) ; Julie Gélon (illustratrice) ; Timothée Génot (graphiste) ; Arnaud Ghys (photographe) ; Vincent Gielen (musiques traditionnelles) ; Antonio Gomez Garcia (photographe et réalisateur) ; Camille Grange (acteur) ; HaflmOon asbl ; Bernadette Heinrich (artiste conteuse) ; Bernard Hennebert (militant pour les droits des usagers culturels) ; Morgane Heyse (artiste lyrique freelance) ; Sarah Hirtt (réalisatrice) ; Inêz (artiste plasticienne et poète) ; Jazz Station asbl ; Valérie Joyeux (actrice, metteuse en scène et co-directrice Cie Les pieds dans le Vent) ; Lou Kacen (assistante à la mise en scène) ; Loïg Kervahut (acteur, dramaturge et enseignant à l'ESACT) ; Festival Les Tailleurs ; Florence Laloy (comédienne, chanteuse, auteure) ; Caroline Lamarche (écrivain) ; Cécile Lecuyer (comédienne) ; Jean-Marc Lederman (musicien et compositeur) ; Les Lundis d'Hortense ; Librimages asbl ; Lilela (artiste BD, peinture et musique) ;

Anne Löwenthal (Théâtre-Action) ; Barthélémy Manias-Melaye (chorégraphe, danseur et professeur) ; Béatrice Massinger (scénographe) ; David Mennessier (médiateur culturel) ; METAL (Mouvement des Étudiant.e.s Travailleur.euse.s des Arts en Lutte) ; Yann Gaël Monfort (comédien et co-directeur de cie) ; Noùmeno asbl ; Stéphane Olivier (travailleur des arts de la scène) ; Bastien Paternotte (salarié secteur santé) ; Lara Persain (comédienne, animatrice théâtre, porteuse de projets) ; Magali Pinglaut (comédienne et metteuse en scène) ; Jean Poucet (photographe) ; Vincent Raoult (comédien) ; Claude Semal (acteur et chanteur) ; Nicolas Simon (réalisateur) ; Jérémie Siska (comédien) ; AnneSara Six (compagnie théâtre jeune public) ; Jofroi Smets (régisseur général de spectacles) ; Chloé Struvay (comédienne) ; Tour De Force SCRL ; Val Ches (comédienne) ; Gabriel Vanderpas (réalisateur) ; Alice Vande Voorde (musicienne) ; Laurence Vielle (comédienne et poète) ; Geneviève Voisin (responsable artistique) ; Pierre-Jean Vranken (musicien et organisateur de concerts) ; Natalie Wagelmans (média culture) ; Catherine Walkin (comédienne, porteuse de projet au sein de la compagnie Paulette Godart) ; Jean-Christophe Yu (réalisateur).



COMMENTAIRES

Contribution *

//

Signature * Renquet Nadine

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir (<http://plus.lesoir.be/services/charte>)

Poster

